

Image not found or type unknown



mariage, que c'est compliqué!!!!!!! au secours je suis perdu

Par **didier56**, le **19/11/2012 à 18:54**

bonjour, je suis très amoureux d'une adorable togolaise résidant actuellement en Espagne, elle possède un visa long séjour espagnol qui expire en 2014, je vais la chercher au mois de mars, et nous avons conjointement décidé de vivre ensemble en France, (je suis de nationalité française), nous envisageons également de nous marier, mais voilà, on ne sait pas trop comment faire pour rester dans la légalité, et faire de telle sorte de ne pas s'attirer les foudres de l'administration française, auriez-vous quelques conseils à nous donner, par avance, merci

Par **youris**, le **20/11/2012 à 09:51**

bjr,
il faut que votre amie pose la question auprès d'un consulat de France en Espagne pour savoir si son visa espagnol lui permet de résider en France.
cdt